



## Déclaration de la FNEC FP-FO

### CAPA recours PPCR du 7 mars 2024

Monsieur le DRH,  
Madame la directrice de la DPE,  
Mesdames et Messieurs les IA-IPR,  
Mesdames et Messieurs les personnels d'encadrement,  
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPA,

À l'Éducation Nationale, les ministres se succèdent, et la casse continue... Cinq ministres en deux ans ! Si la durée de leur ministère est incertaine, une chose demeure néanmoins : la volonté affichée et assumée de tout détruire. En d'autres termes, les ministres passent et les contre-réformes restent.

Depuis plusieurs semaines, dans les motions et prises de positions adoptées lors de réunions d'information syndicale ou d'assemblées générales, les enseignants ont clairement dit ce qu'ils pensent du « choc des savoirs » et des groupes de niveaux.

Partout, la colère gronde contre le plan de restructuration/liquidation de l'école publique que l'on veut imposer à marche forcée. Le 25 janvier dernier, après avoir fait grève et manifesté par milliers avec la FNEC FP-FO, les fédérations FO de l'Action Sociale (FNAS-FO), des Services Publics et de Santé (FSPS-FO), des fonctionnaires (FGF FO) et la confédération FO, sous les fenêtres de la ministre Oudéa-Castera contre l'acte 2 de l'école inclusive, les personnels étaient à nouveau des dizaines de milliers en grève et en manifestation dans tout le pays, le 1er février, à l'appel de l'intersyndicale FSU, FO, CGT, SUD, pour exiger l'augmentation des salaires, l'abandon du « choc des savoirs », l'abandon de l'acte 2 de l'école inclusive et de la réforme de la voie professionnelle, puis ils étaient de nouveau en grève le 6 février sur ces revendications.

Sous l'effet de cette colère et de ces mobilisations, les six textes sur le « choc des savoirs » présentés au Conseil Supérieur de l'Éducation du 8 février ont été majoritairement rejetés. L'arrêté ministériel mettant en place les groupes de niveau a été refusé par 67 voix contre, zéro voix pour et une abstention. La FNEC FP-FO a voté contre l'ensemble de ces textes. Face au rejet massif du « choc des savoirs » par les personnels, face au rejet massif de tous les textes présentés au CSE, le Premier ministre Gabriel Attal et sa nouvelle ministre de l'Éducation, Nicole Belloubet, devraient tirer les conclusions qui s'imposent et abandonner immédiatement ces mesures. Le chef du gouvernement choisit malgré tout la provocation et le passage en force en annonçant que toutes les dispositions seront mises en place à la rentrée 2024.

Ces dispositions se font à nouveau à enveloppe contrainte donc, pour donner les moyens aux mathématiques et au français, on dégrade les emplois du temps de tous, la liberté pédagogique des enseignants de mathématiques et de français, on supprime des moyens en sciences, en langues, en latin, etc. Cette réforme se fait au détriment de tous : enseignants comme élèves ! Même les établissements privés refusent d'appliquer cette réforme faute de moyens. « Soit il faut nous donner des moyens supplémentaires, soit nous laisser libres de nous organiser comme nous le souhaitons », c'est ce que déclarait dans *Le Monde* du 28 février dernier le secrétaire général de l'Enseignement Catholique, Philippe Delorme, alors même que, selon son secrétariat général, certains rectorats auraient accordé ces moyens à l'enseignement privé. Si tel est le cas, ce serait une provocation de plus ! Si cette réforme n'est pas bonne pour le privé, alors elle n'est pas bonne pour le public ! La FNEC FP-FO exige l'abrogation de ce « choc des savoirs » et de ses groupes de niveaux ! Ces derniers sont en outre la porte ouverte à l'inclusion-exclusion des élèves à besoin particuliers qui se retrouveront très probablement dans ces groupes.

S'ajoute encore à tout cela un nouveau plan d'économies de 10 milliards d'euros dans le budget de l'état, dont 700 millions dans celui de l'Éducation Nationale (soit l'équivalent de 8 000 à 11 000 suppressions de postes), décidées par décret du ministre Bruno Lemaire le 22 février. Pendant ce temps, on apprend que les députés et sénateurs ont voté l'augmentation de l'avance de leurs frais de mandat de respectivement 300€ et 700€ pour faire face à l'inflation. Qu'en est-il des personnels de l'Éducation Nationale ? Ne subissent-ils pas aussi l'inflation ? Leurs conditions de travail sont-elles si bonnes pour que les personnels ne méritent pas d'être augmentés ? Lorsqu'il y a pénurie de pâtes, on les paie plus cher... Lorsqu'il y a pénurie de carburant, on le paie plus cher... Et lorsqu'il y a pénurie de personnels ? Rappelons que l'inflation pour 2023 s'établit à + 4,9% selon l'Insee.

Pour en venir à l'ordre du jour de cette CAPA, on constate une légère baisse du nombre de recours. Malheureusement, les collègues sont de plus en plus résignés car ils ont compris qu'avec le PPCR, ils n'avaient plus de carrière. Demander une révision d'appréciation finale faite au détriment de toute logique mathématique revient à se battre contre des moulins. Comment justifier, par exemple, qu'avec 10 items « excellent » et un seul « très satisfaisant », l'avis final soit seulement « très satisfaisant » ? Ce système est profondément injuste et, si les personnels traitaient leurs élèves de la sorte, ils se verraient immédiatement réprimandés... Devant tant d'injustice, de plus en plus de collègues, occupés à se battre pour leurs conditions de travail et les conditions d'apprentissage de leurs élèves, baissent les bras car ils sont fatigués et en oublient parfois leurs droits individuels. C'est pourtant un droit que d'être respecté par son administration, son employeur. Vous nous répondez que l'Éducation Nationale respecte ses agents. Allez dire cela aux collègues dont l'avis final est porté en dépit de la logique... Le respect et la considération sont des choses qui se perdent, même chez nous...

Pour finir, la FNEC FP-FO revendique inlassablement l'augmentation immédiate et sans contreparties des traitements, et de 10% de la valeur du point d'indice, l'abandon du « choc

des savoirs » et des groupes de niveaux. Nous voulons les postes nécessaires avec une baisse des effectifs par classe, nous voulons les heures et les options !

Nous souhaitons enfin adresser nos sincères remerciements à celles et ceux qui sont souvent oubliés alors qu'ils sont essentiels : les personnels de la DPE, pour la transmission des documents et leur disponibilité en cas de besoin.

Merci de votre écoute.

Pour la FNEC FP-FO

**Maud Verdeguer, Delphine Paillé, Béatrice Sarnac  
Florence Texier, Reynald Diranzo, Eric Mouchet**